

Demande de Permis de Construire



213, Cours Victor Hugo - 33323 Bègles CEDEX

Projet de construction de la centrale
agrivoltaïque de Saran

Commune de
Saran 45770

1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	PC1
1/2 plan de situation du terrain	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	PC1
1/4 plan parcellaire	PC2
1/5 plan masse état initial du site	PC2

Édition du 31 octobre 2024



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

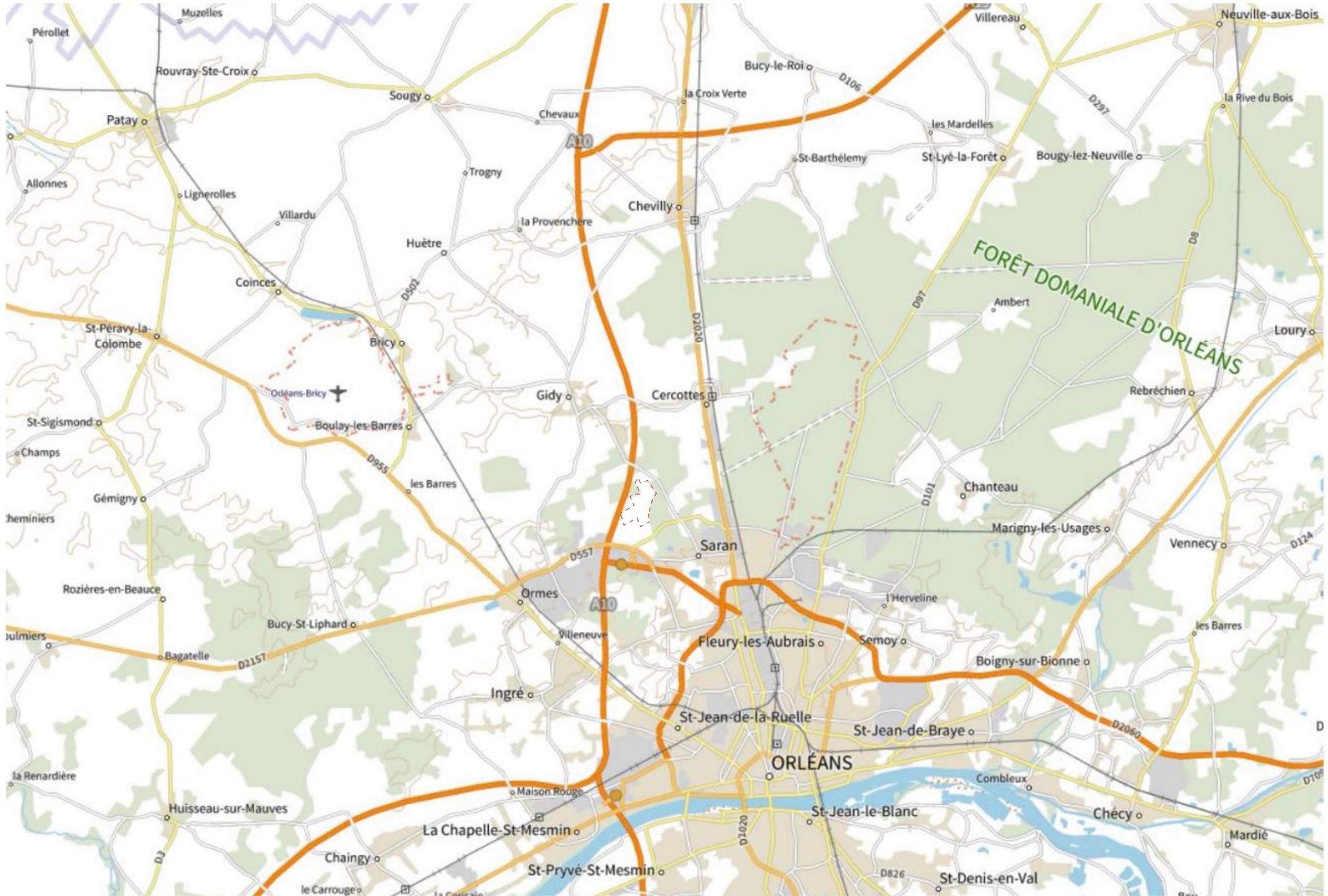
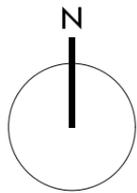
Dossier édité le 31 octobre 2024

Projet de construction de la centrale agrivoltaïque de Saran

Commune de Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



emprise de l'unité foncière du projet



Format d'édition A3

PC1

1/1 situation du terrain au 1/100 000



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

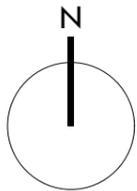
Dossier édité le 31 octobre 2024

Projet de construction de la centrale agrivoltaïque de Saran

Commune de Saran 45770



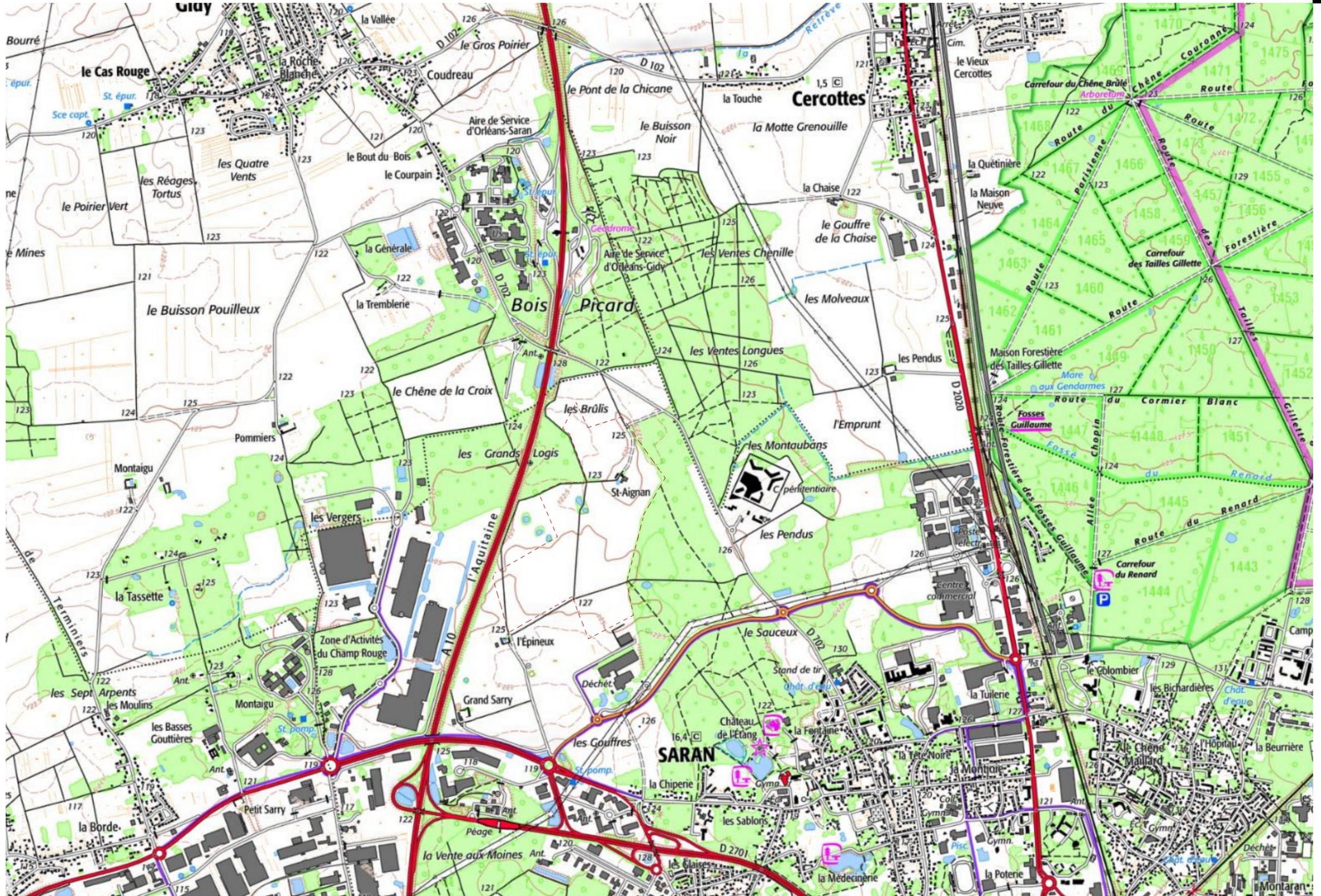
213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



emprise de l'unité foncière du projet

0 400 mètres

Format d'édition A3



PC1

1/2 situation du terrain au 1/20 000



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 PESSAC
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

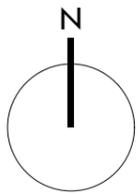
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



emprise de l'unité
foncière du projet

0 100 mètres

Format d'édition A3



PC1

1/3 vue aérienne du terrain au 1/7000



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

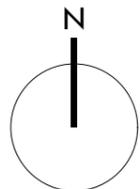
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX

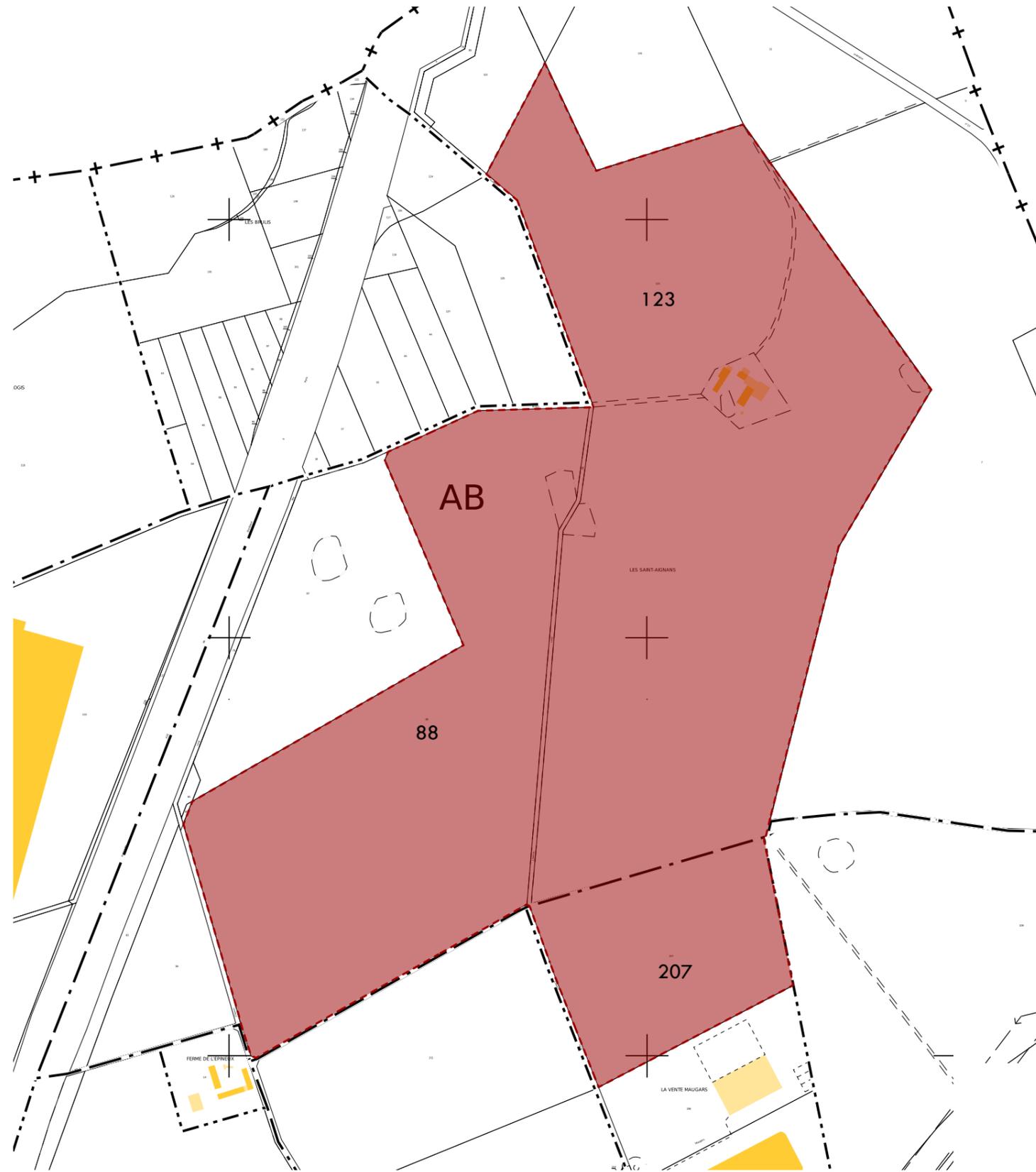


bâti léger et lourd
existant

emprise de l'unité
foncière du projet



Format d'édition A3



Références cadastrales des parcelles
d'implantation de la ferme agrivoltaïque :

section	n° parcelle	surface	localisation
000 AB	123	294 691 m ²	Lieux-dits Les Saint Agnans
000 AE	207	56 212 m ²	Vente Maugars
000 AB	88	181 752 m ²	45 770 SARAN
surface totale		532 655 m ²	

PC2

1/4 plan parcellaire au 1/6000



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227



DPC

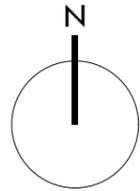
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



- bâti existant
- trame végétale existante
- courbes de niveau
- parcelles
- emprise de l'unité foncière du projet
- réserve d'eau ou mare existante
- réseau électrique aérien existant

100 mètres

Format d'édition A3



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/6000



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 PESSAC
au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Demande de Permis de Construire



213, Cours Victor Hugo - 33323 Bègles CEDEX

Projet de construction de la centrale
agrivoltaïque de Saran

Commune de
Saran 45770

2/implantation

2/1 plan masse du projet
2/2 coupes sur terrain et le projet

PC2
PC3

Édition du 31 octobre 2024



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770

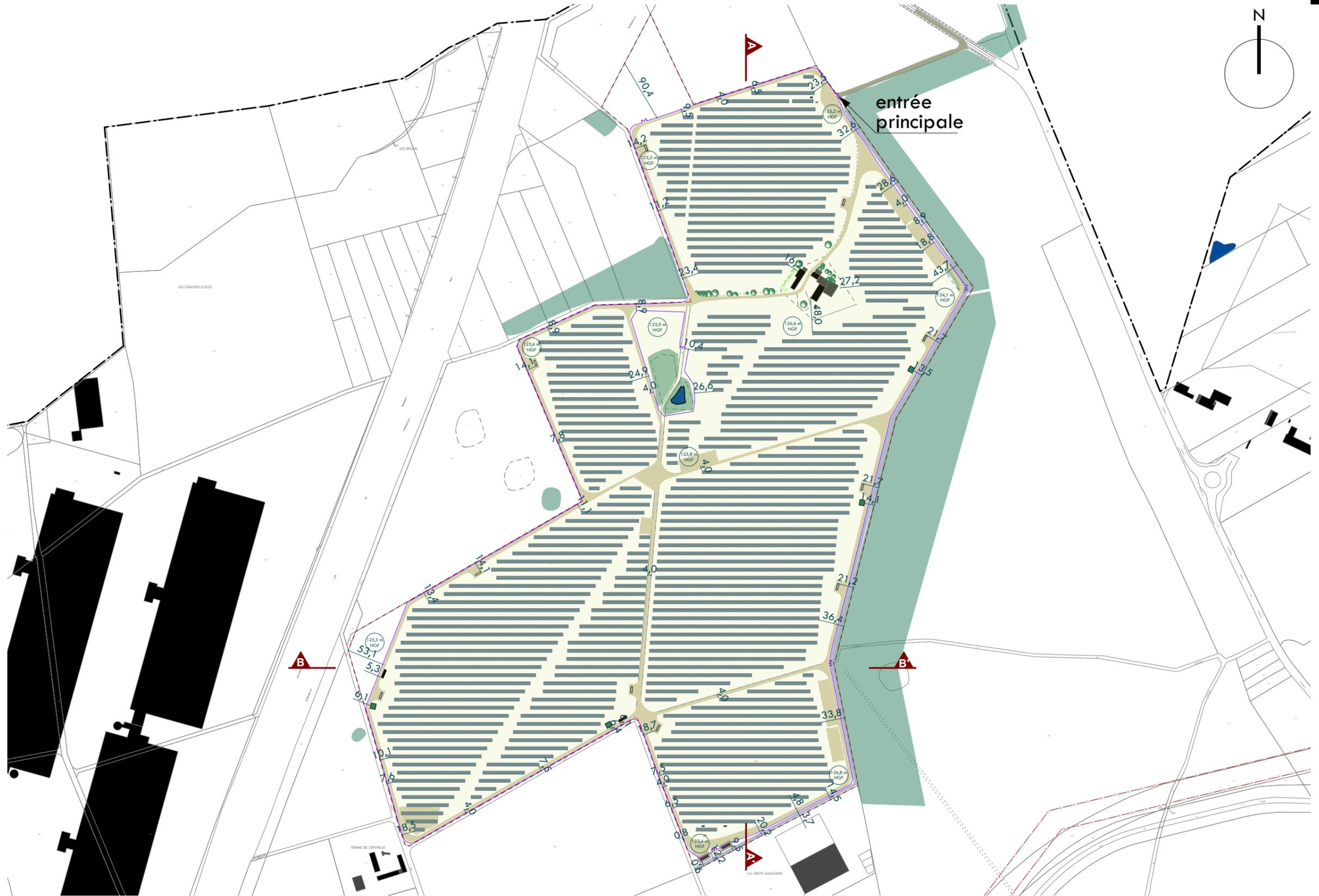


213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX

- bâti existant
- trame végétale existante
- parcelles
- emprise de l'unité foncière du projet
- voie de circulation interne
- voie de circulation externe
- clôture et portail
- poste de transformation
- poste de livraison
- module photovoltaïque
- local de stockage
- bâche incendie

100 mètres

Format d'édition A3



PC2

2/1 plan masse au 1/5500



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgailh / 33600 PESSAC
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

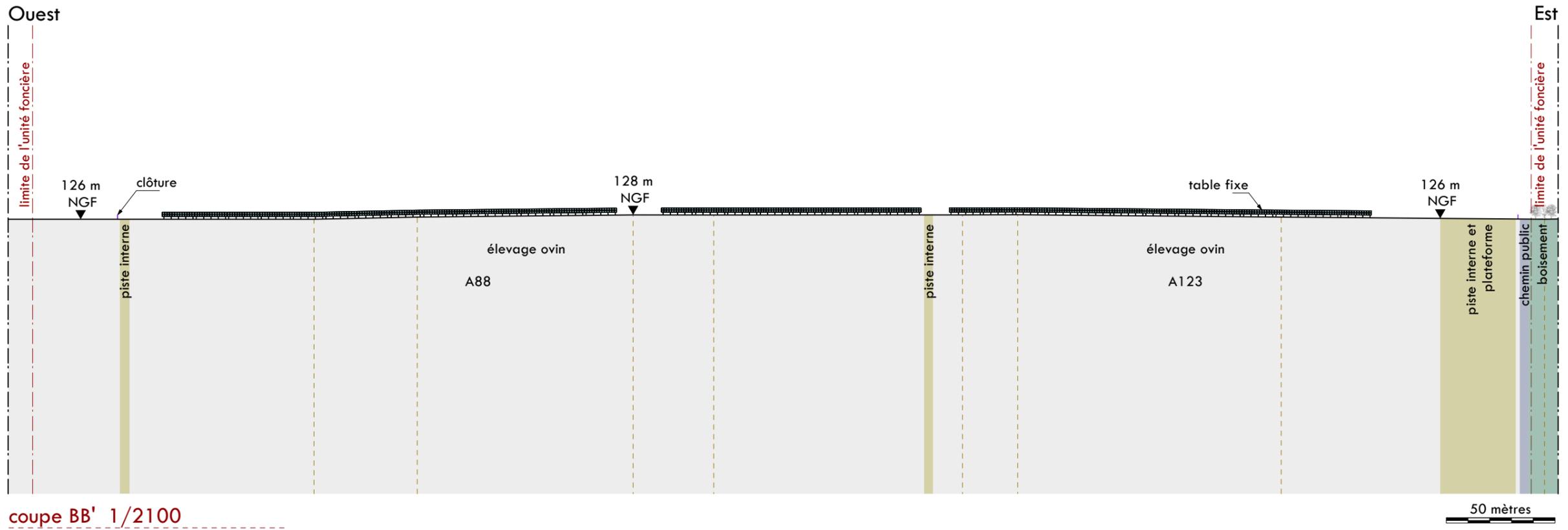
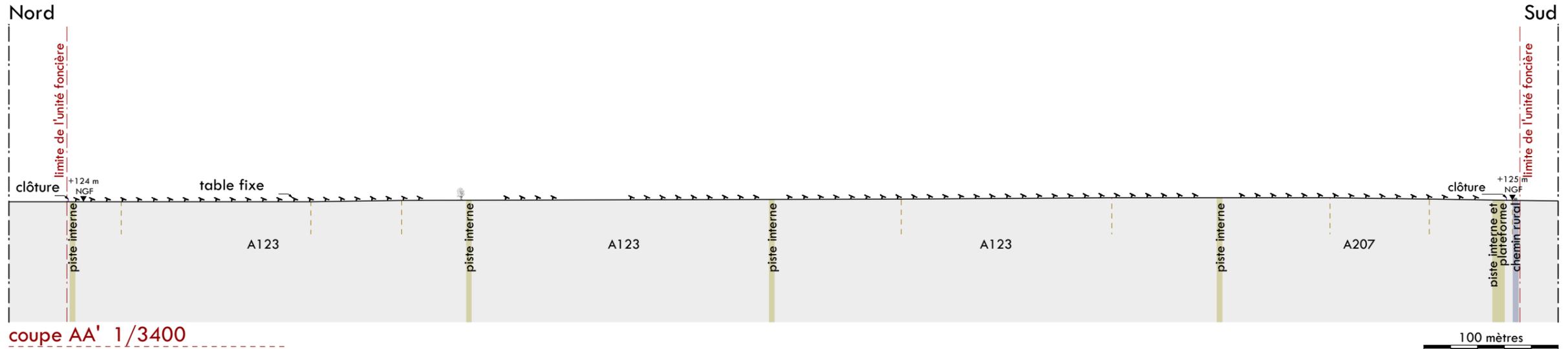
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Format d'édition A3



2/2 coupes sur le terrain et le projet



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 PESSAC
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Demande de Permis de Construire



213, Cours Victor Hugo - 33323 Bègles CEDEX

Projet de construction de la centrale agrivoltaïque de Saran

Commune de
Saran 45770

3/détails

3/1 plan et façades des postes de transformation	PC5
3/2 plan et façades des postes de livraison	PC5
3/3 plan et façades des locaux de stockage	PC5
3/4 plan et élévation sur les portails	PC5
3/5 plan et élévation sur les citernes	PC5
3/6 plan des tables	PC5
3/7 plan de l'entrée sud du parc	PC5
3/8 plan de l'entrée principale du parc	PC5
3/9 coupe de détail du parc	PC5

Édition du 31 octobre 2024



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

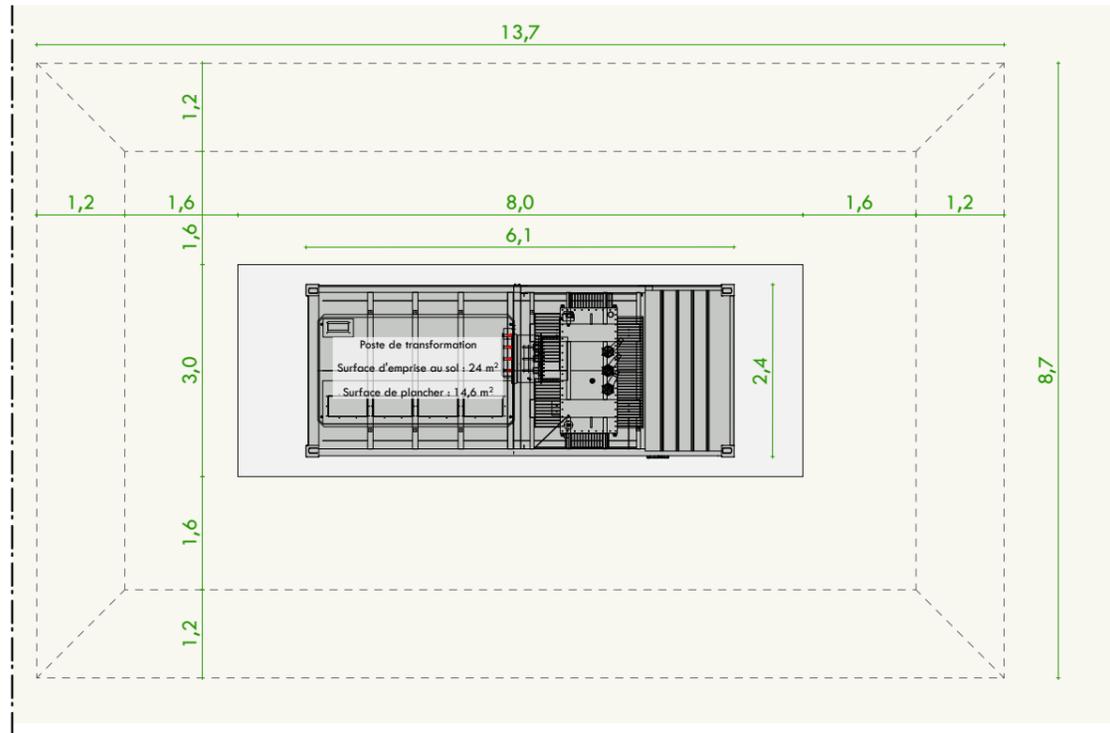
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

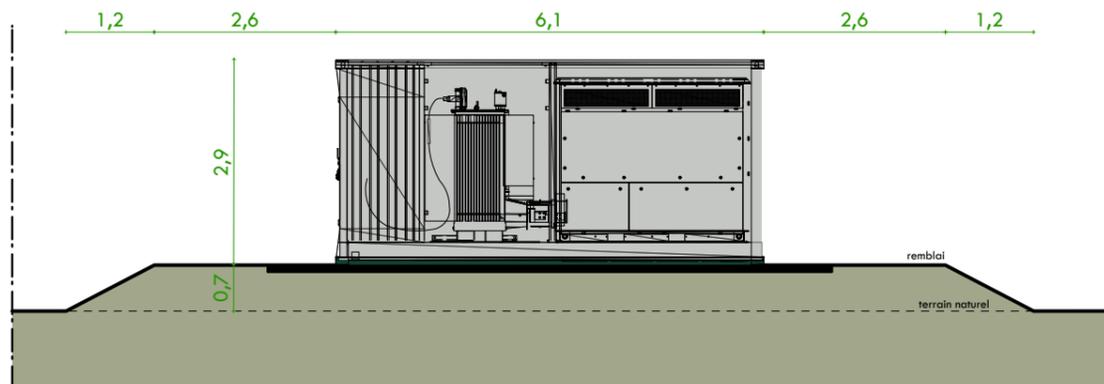
Commune de
Saran 45770



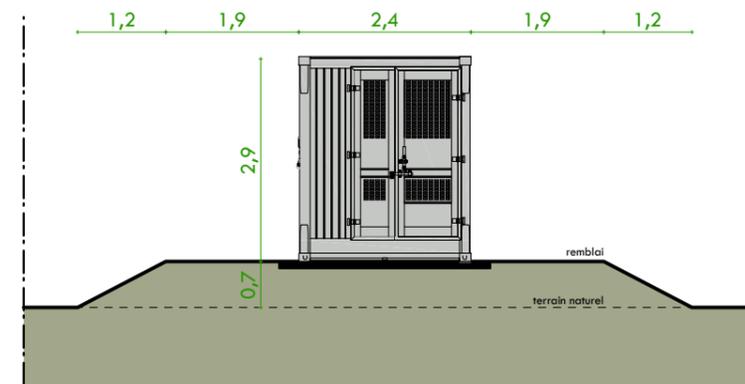
213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



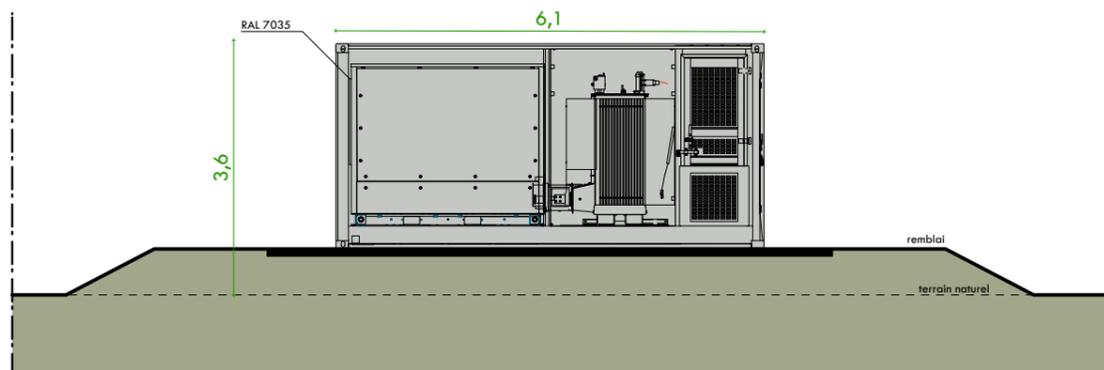
Plan



Façades avant et arrière



Façades latérales



Format d'édition A3

PC5

3/1 plan et façades de détail des postes de transformation au 1/100



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227



Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

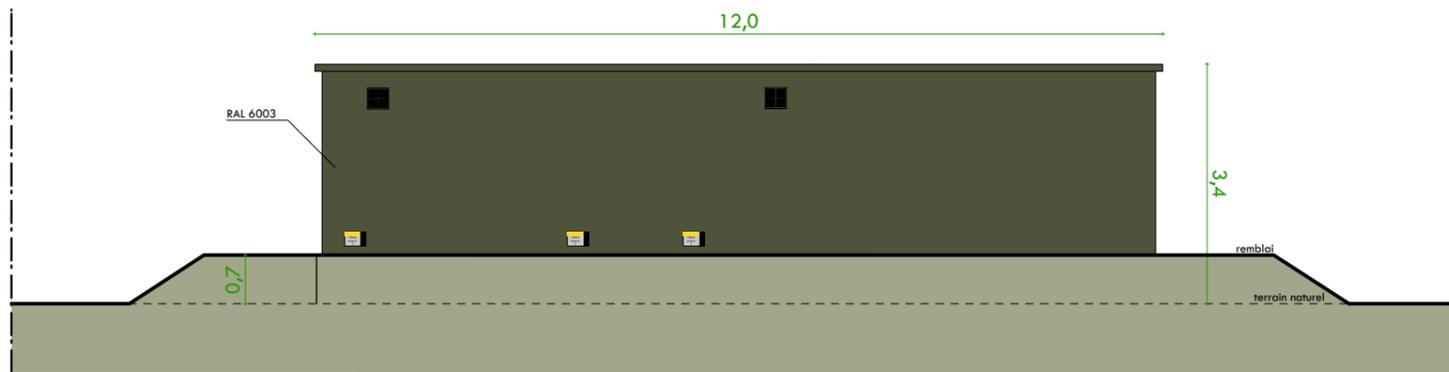
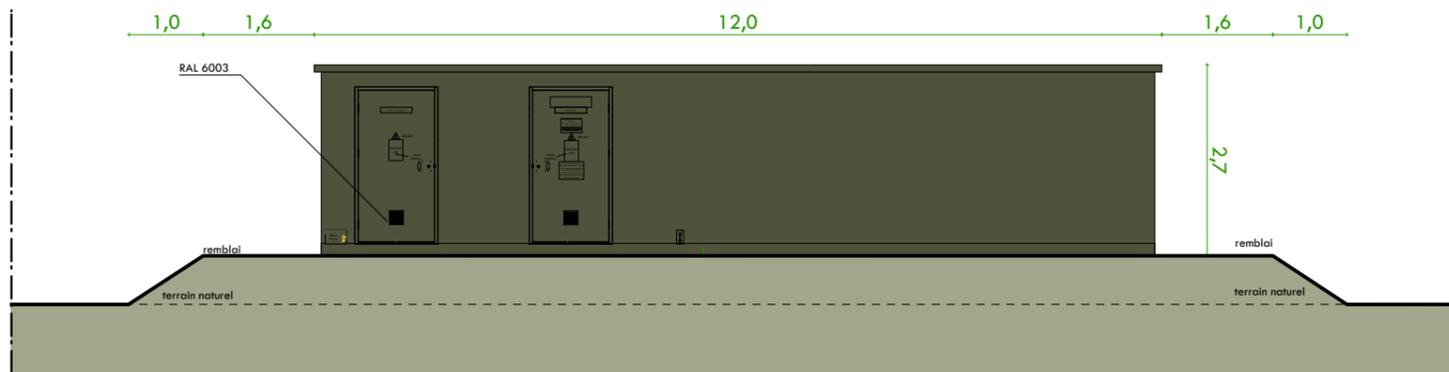
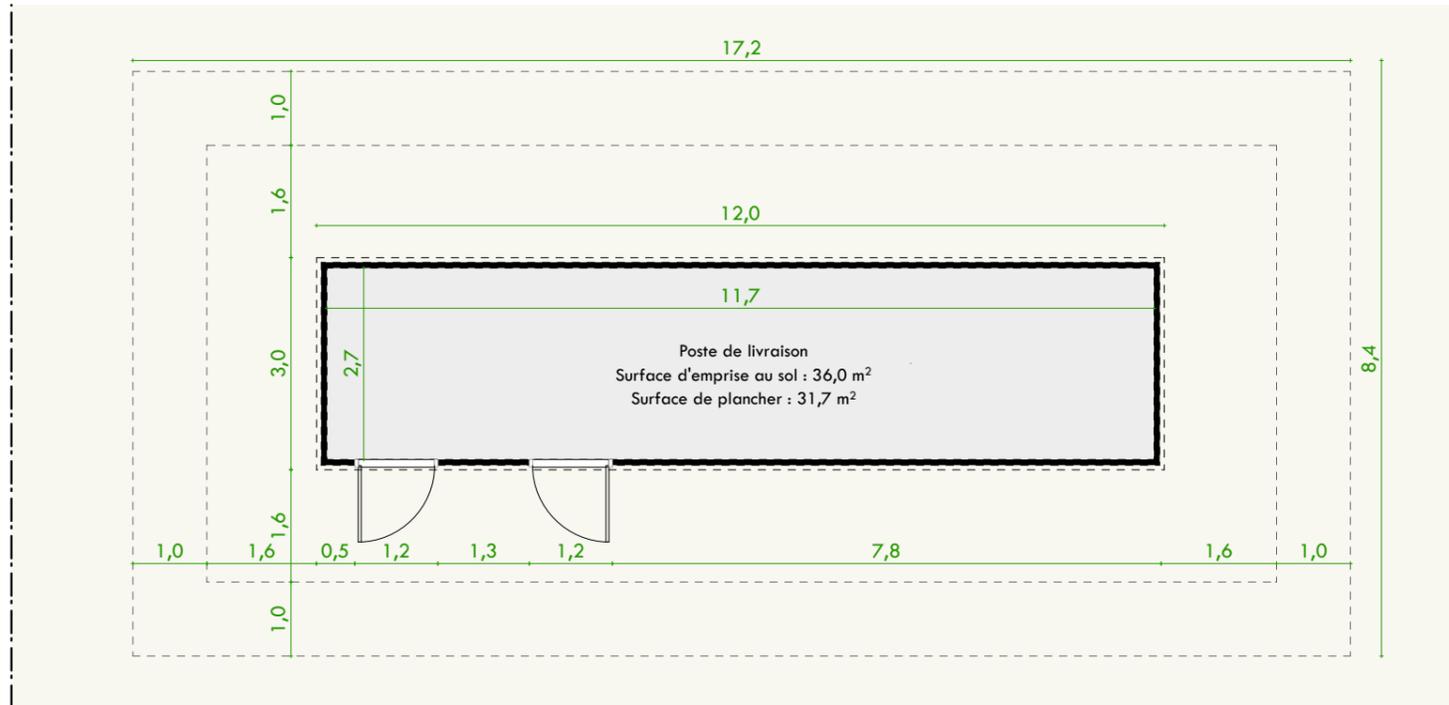
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

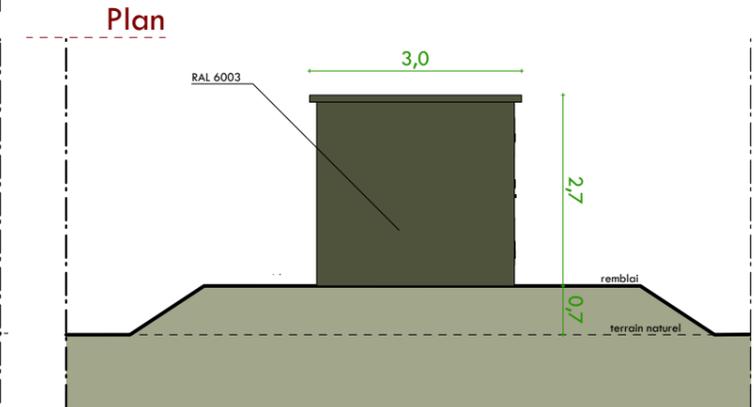
Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Façades avant et arrière



Façades latérales



Format d'édition A3

PC5

3/2 plan et façades de détail des postes de livraison au 1/100



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

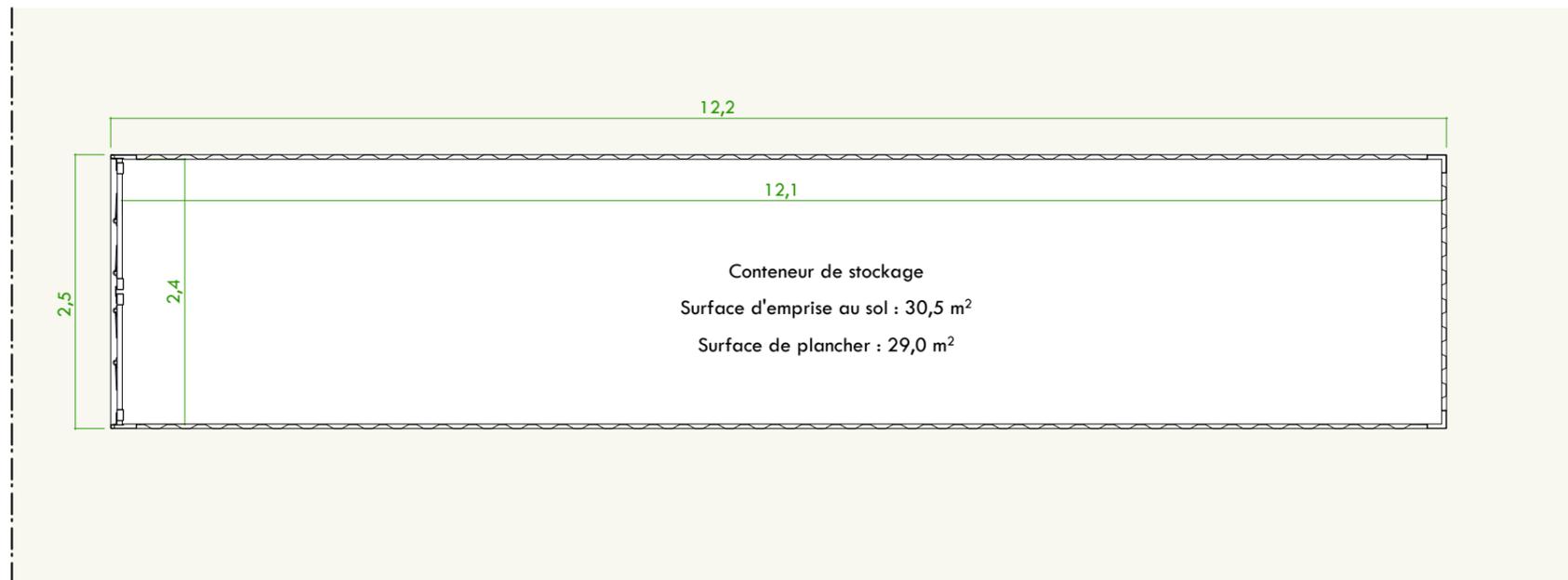
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

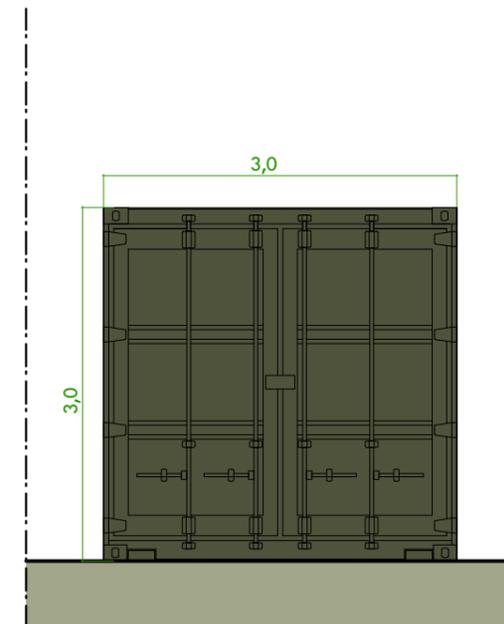
Commune de
Saran 45770



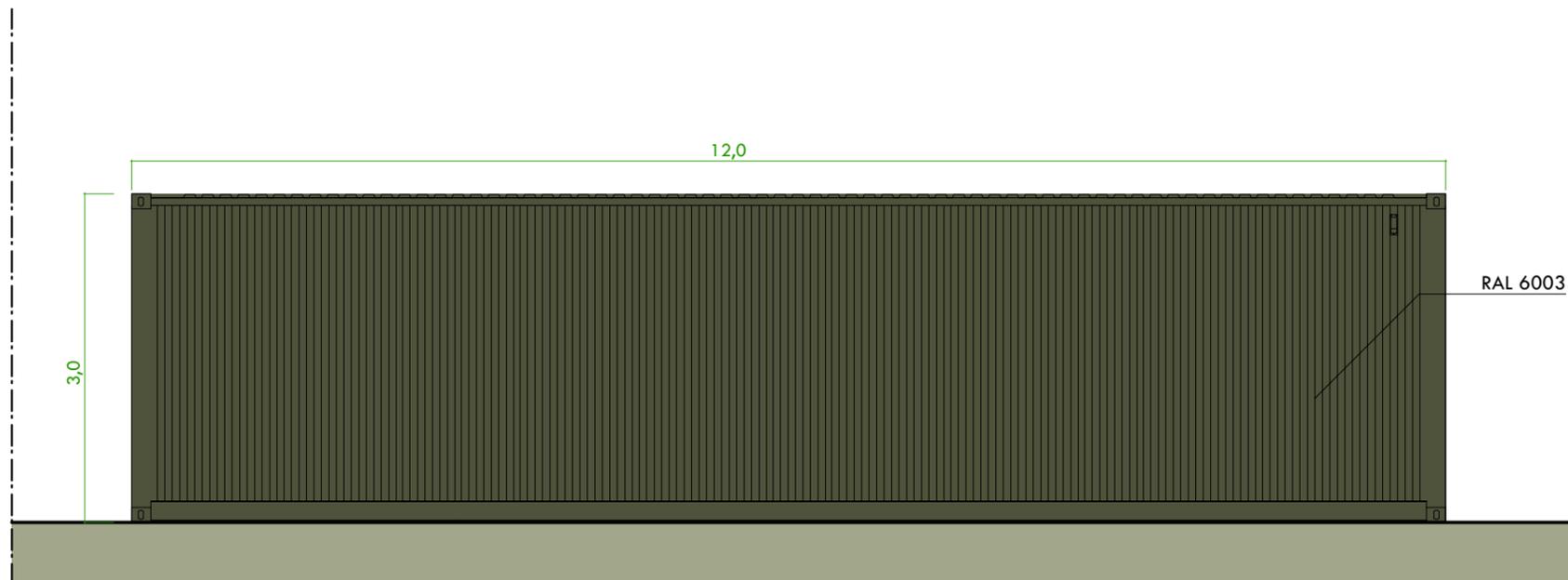
213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



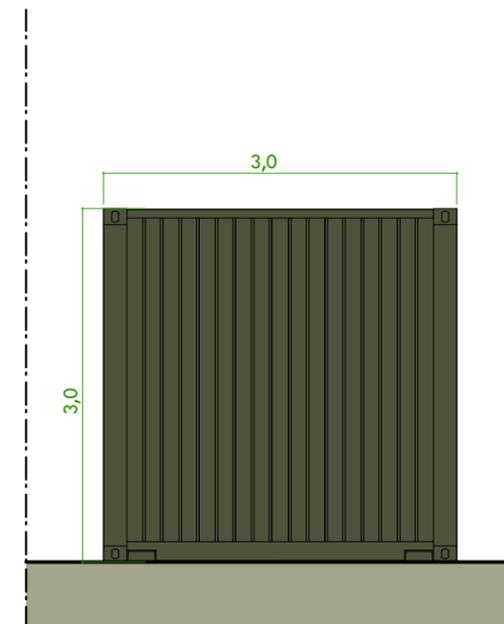
Plan



Façade avant



Façades latérales



Façade arrière



Format d'édition A3

PC5

3/3 plan et façades des containers de stockage au 1/60



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

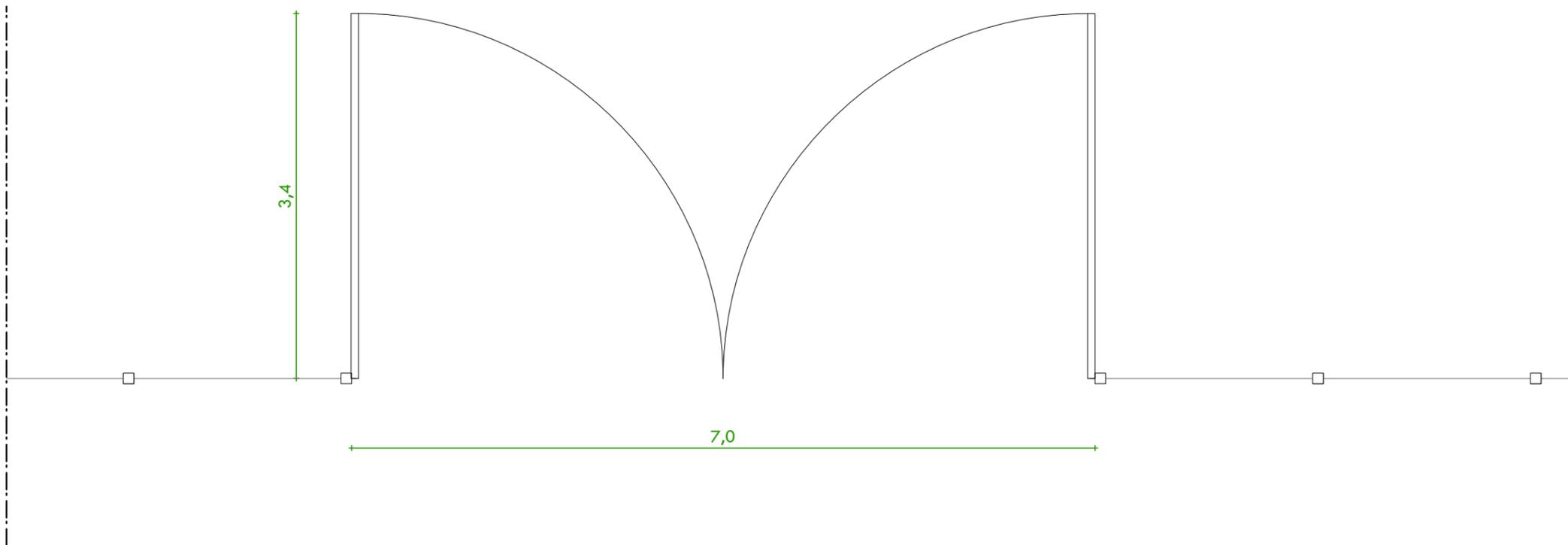
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

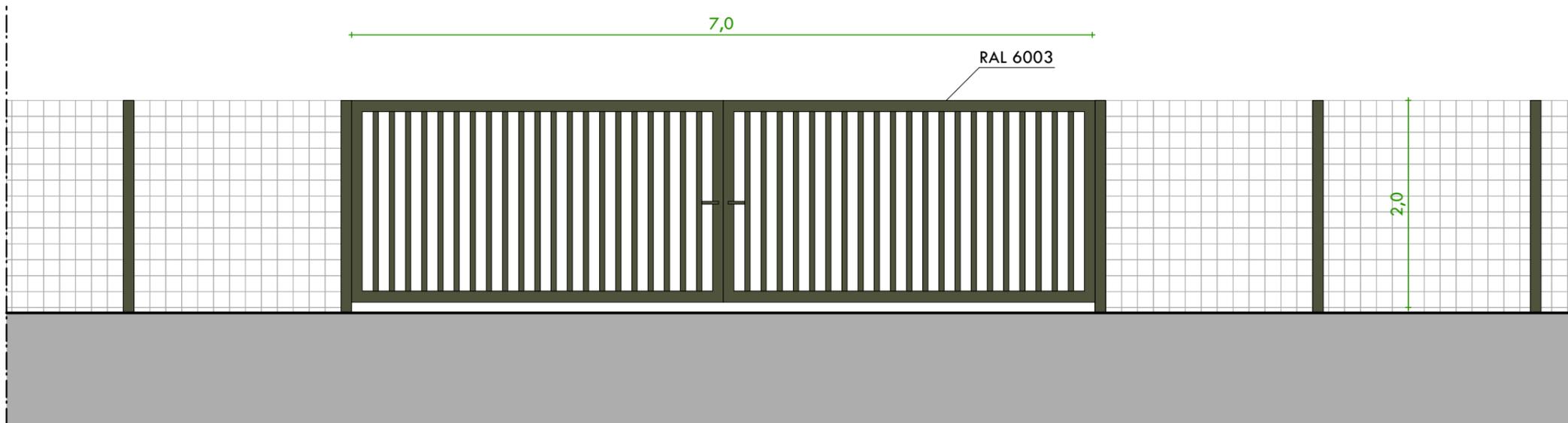
Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Plan



Élévation



Format d'édition A3

PC5

3/4 plan et élévation des portails au 1/50



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227



DPC

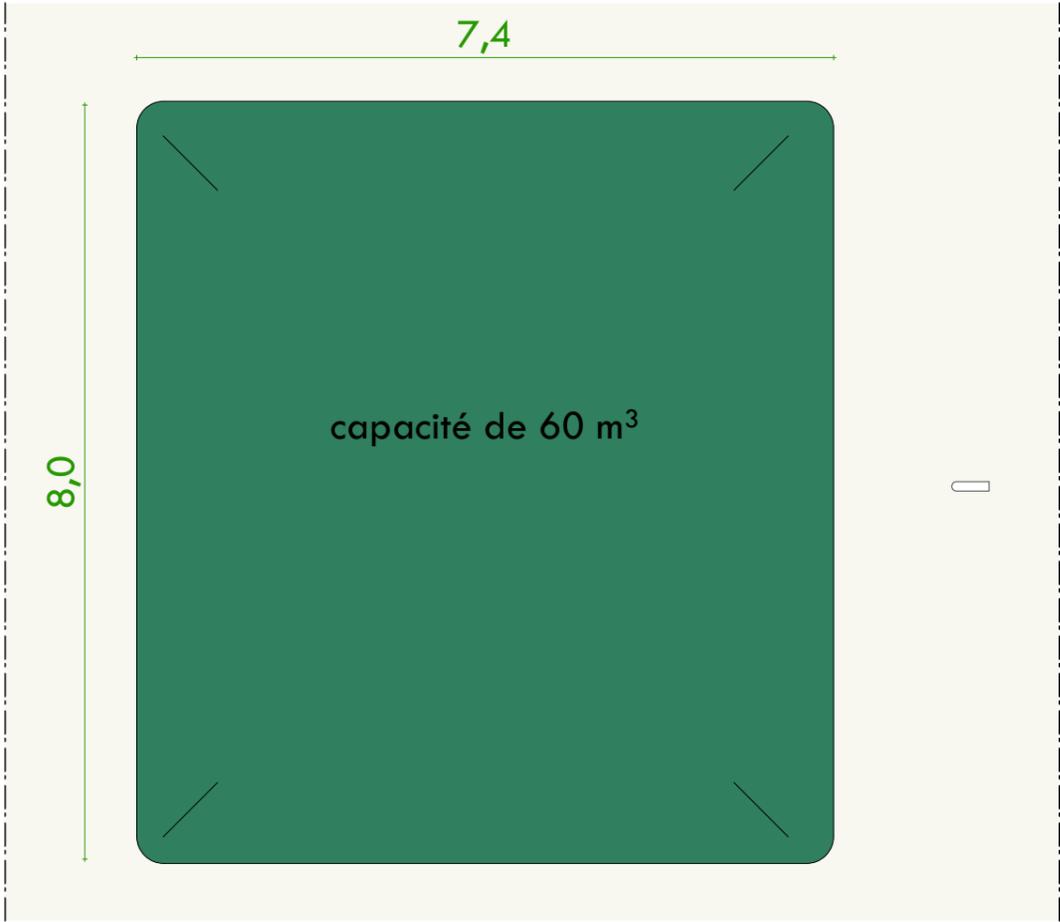
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

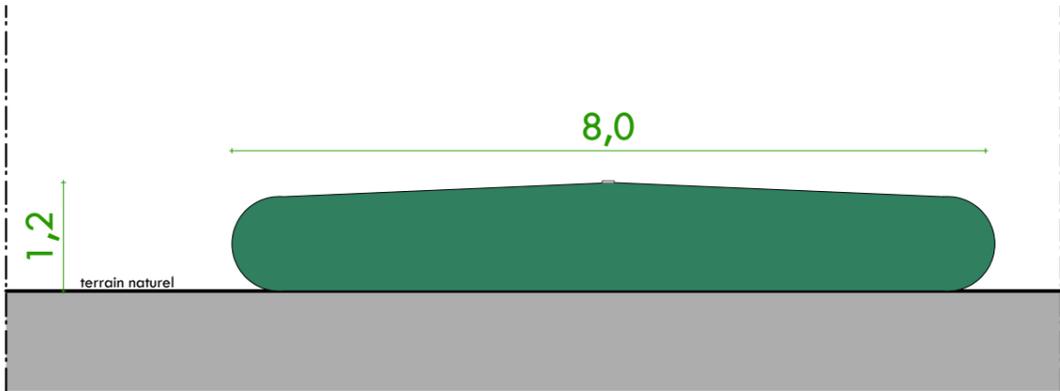
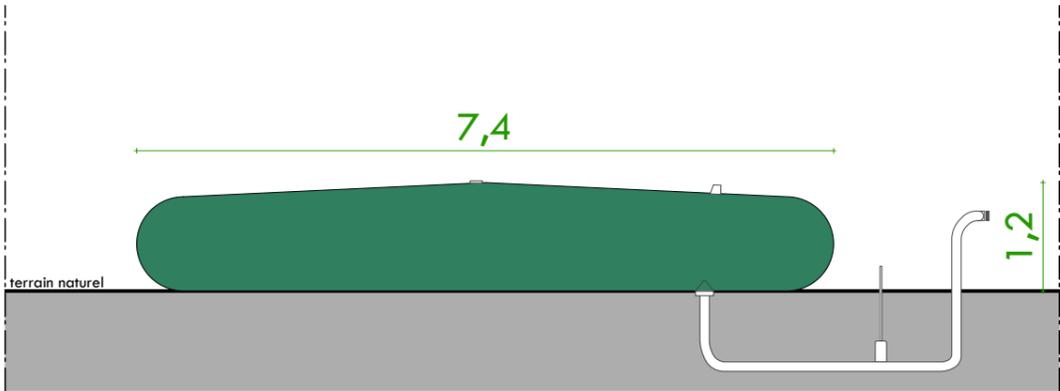
Commune de
Saran 45770



**SARAN
ÉNERGIES**
213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Plan



Élévations



Format d'édition A3

PC5

3/5 plan et élévation des bâches incendie au 1/75

atelier
yc^{au}

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier
yc^{au}
CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

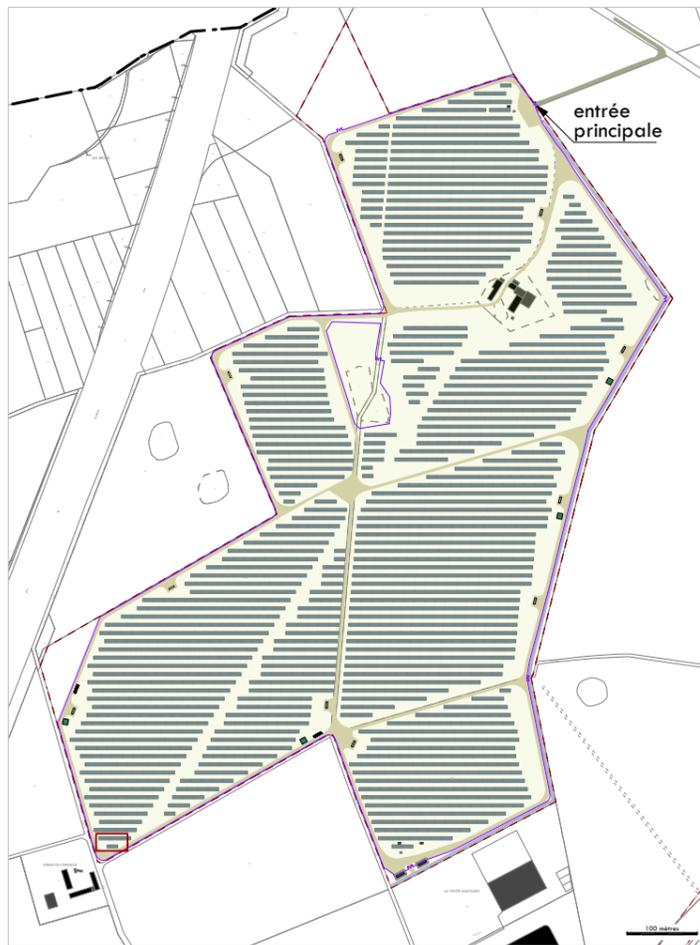
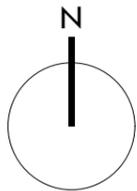
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



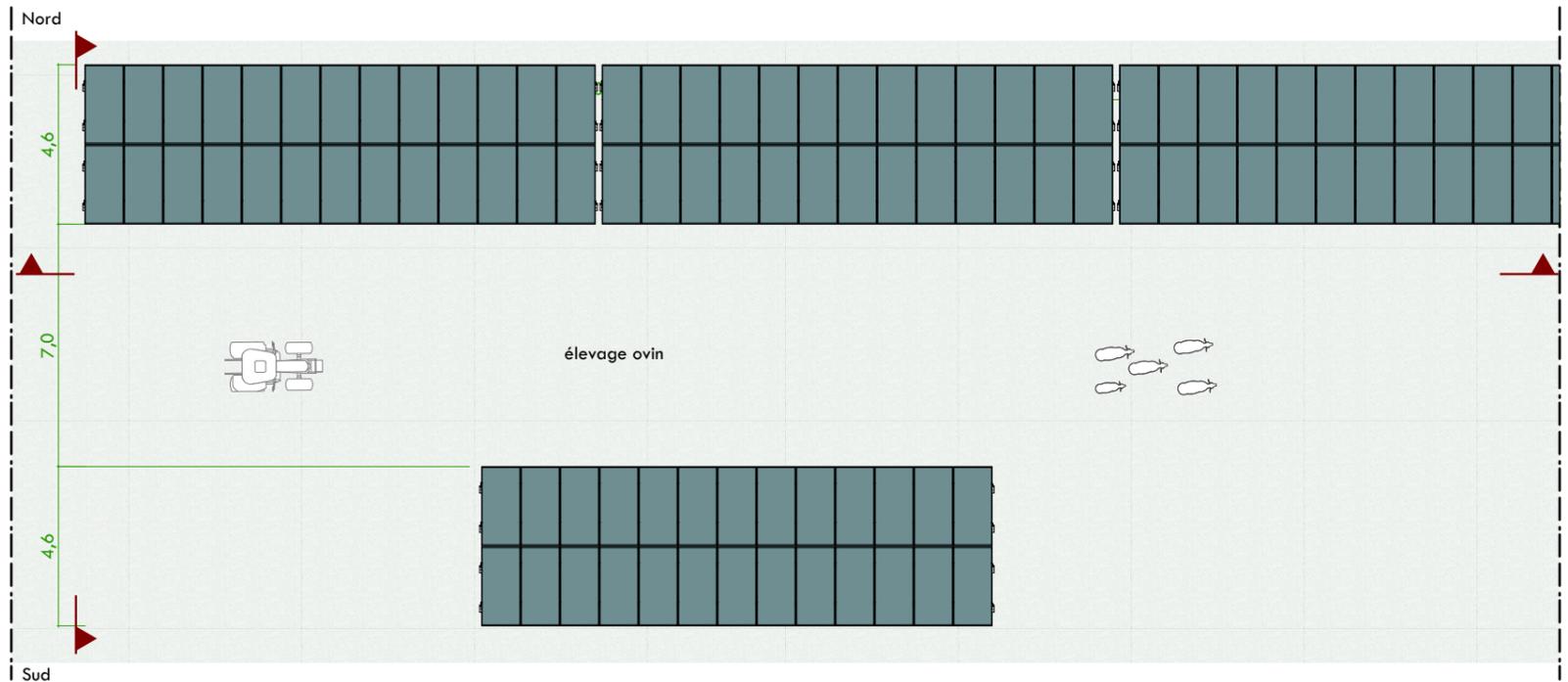
213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



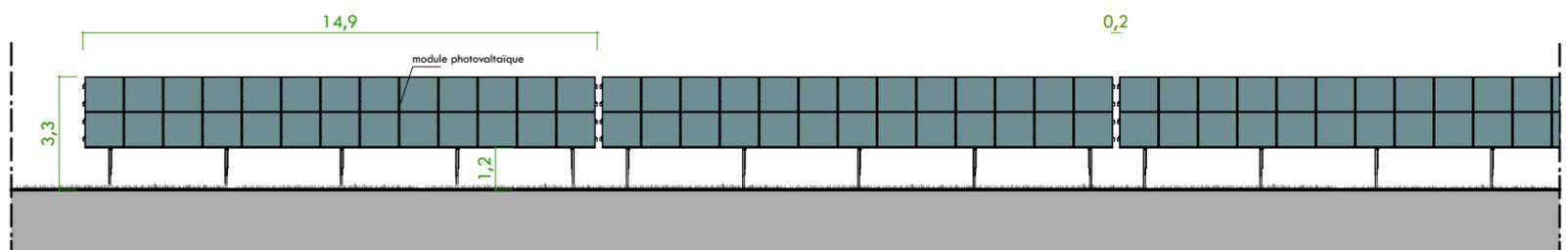
Localisation du détail



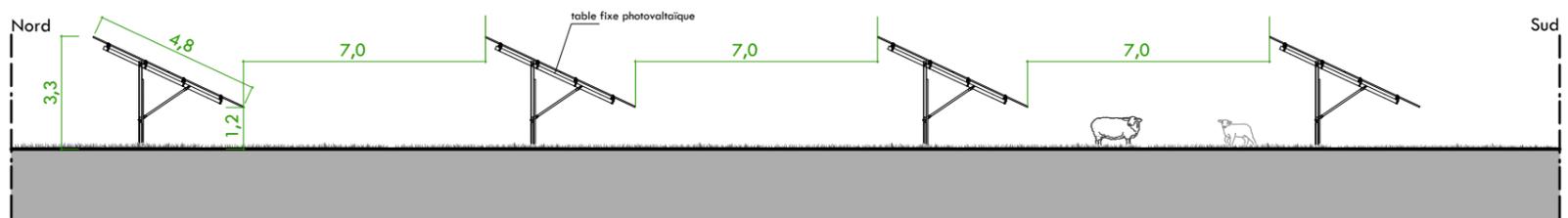
Format d'édition A3



Extrait de plan sur les tables (vue de dessus)



Vues de face (élévation) longitudinale sur les tables



Coupes transversale (profil) sur les tables

PC5

3/6 plan de détail des tables au 1/200



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227



DPC

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770

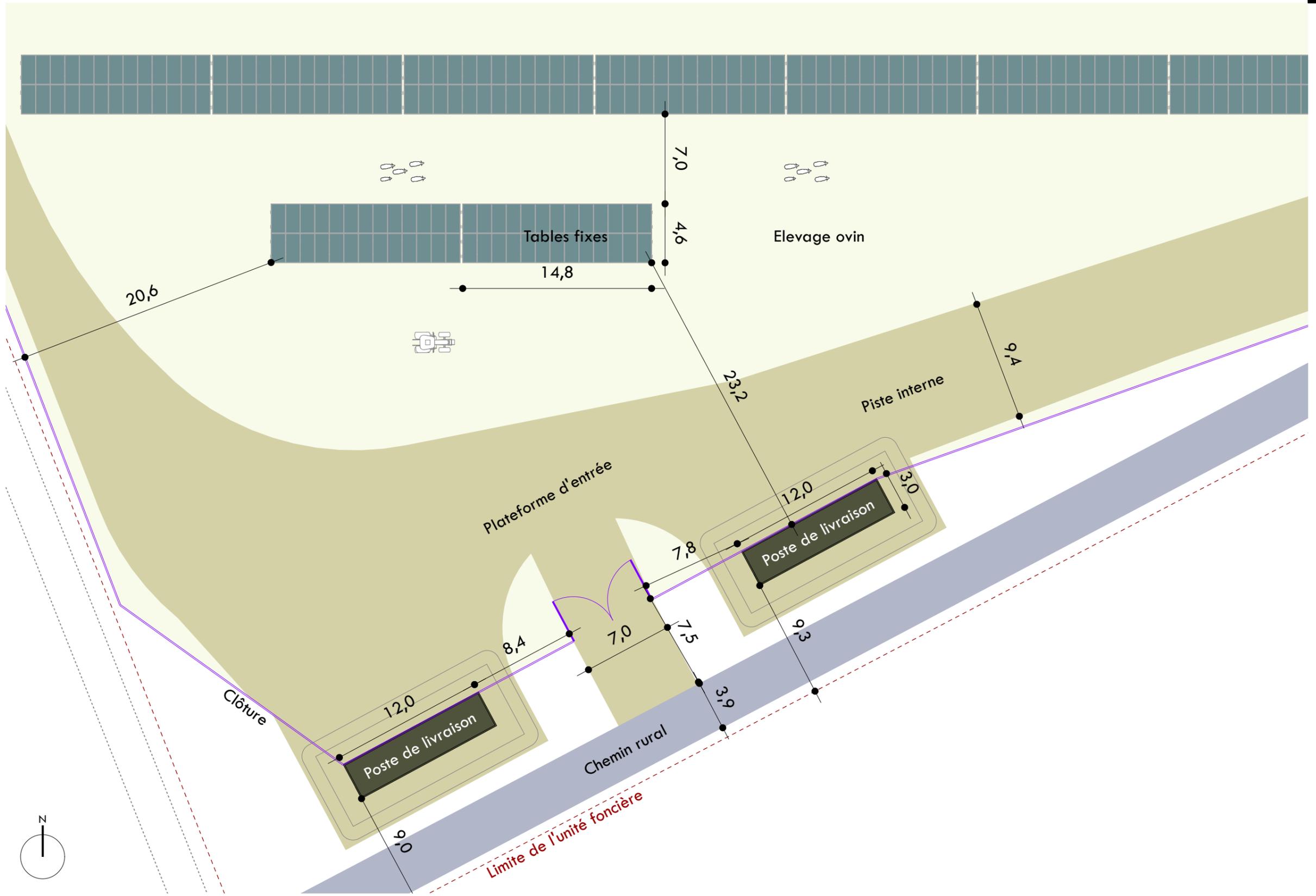


213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX

- bâti existant
- citernes de gaz existantes
- trame végétale interne
- parcelles
- parcelle du projet
- piste SDIS
- voie de circulation interne (renforcée en GNT)
- clôture et portail
- poste de transformation
- poste de livraison
- module photovoltaïque
- local de stockage
- bâche incendie
- silos existants

0 5 mètres

Format d'édition A3



3/7 plan de détail de l'entrée sud du site au 1/300

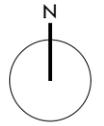


Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227





DPC

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770

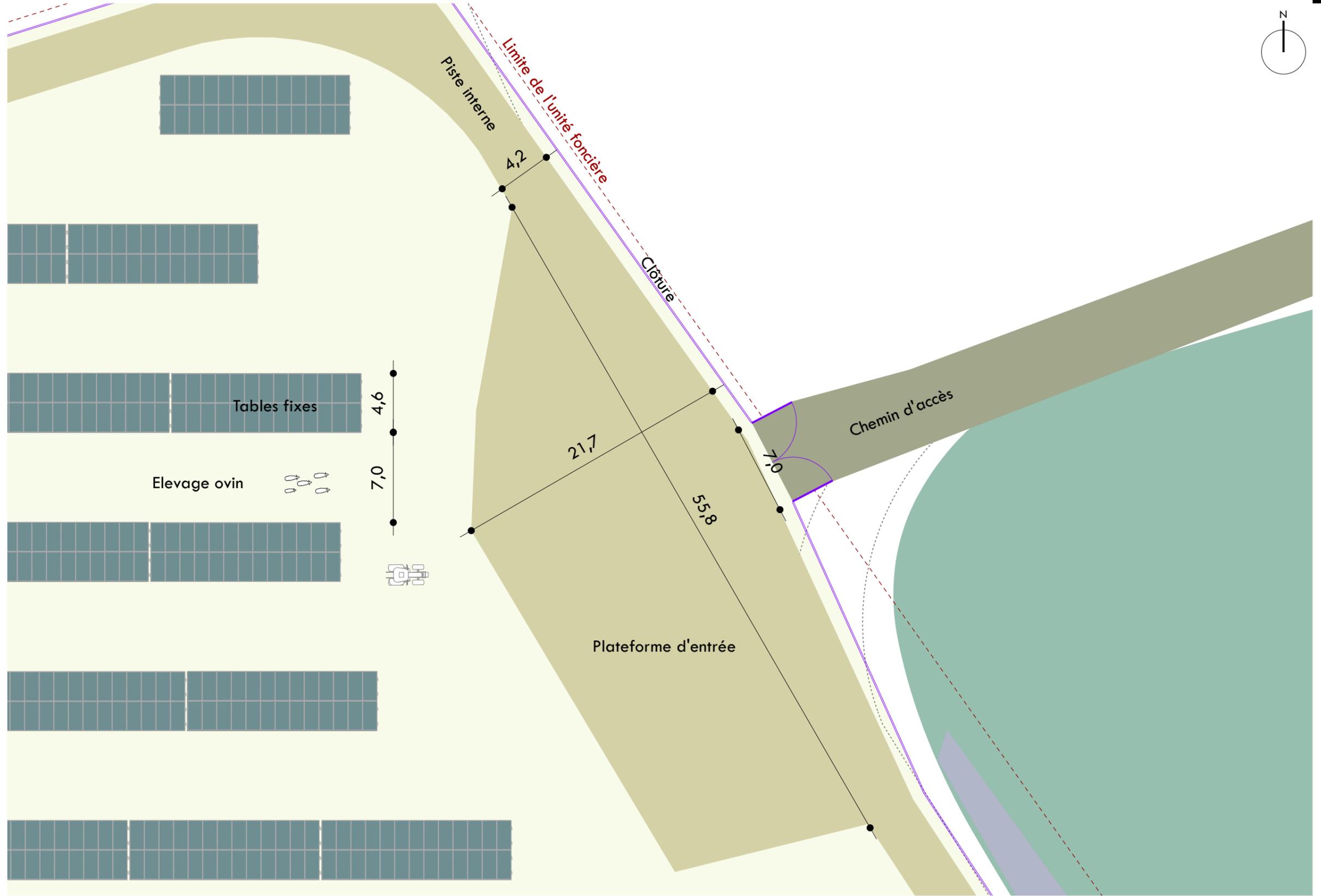


213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX

-  bâti existant
-  citernes de gaz existantes
-  trame végétale interne
-  parcelles
-  parcelle du projet
-  piste SDIS
-  voie de circulation interne (renforcée en GNT)
-  clôture et portail
-  poste de transformation
-  poste de livraison
-  module photovoltaïque
-  local de stockage
-  bâche incendie
-  silos existants

0 5 mètres

Format d'édition A3



PC5

3/8 plan de détail de l'entrée principale du site au 1/300



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 PESSAC
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

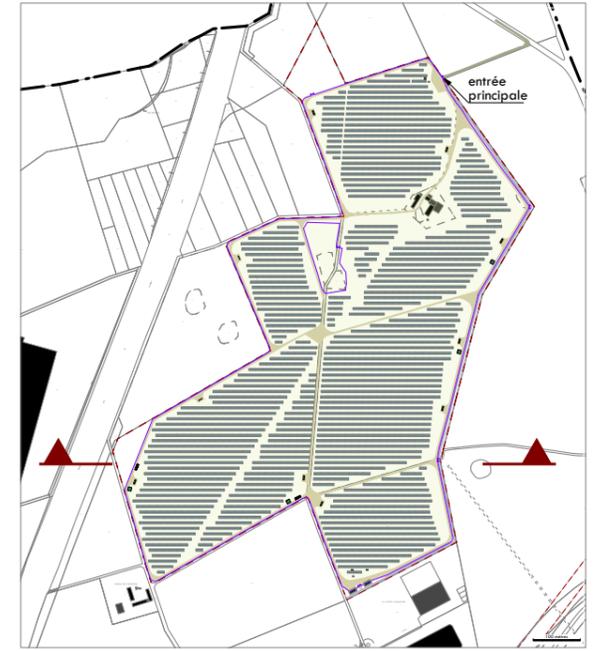
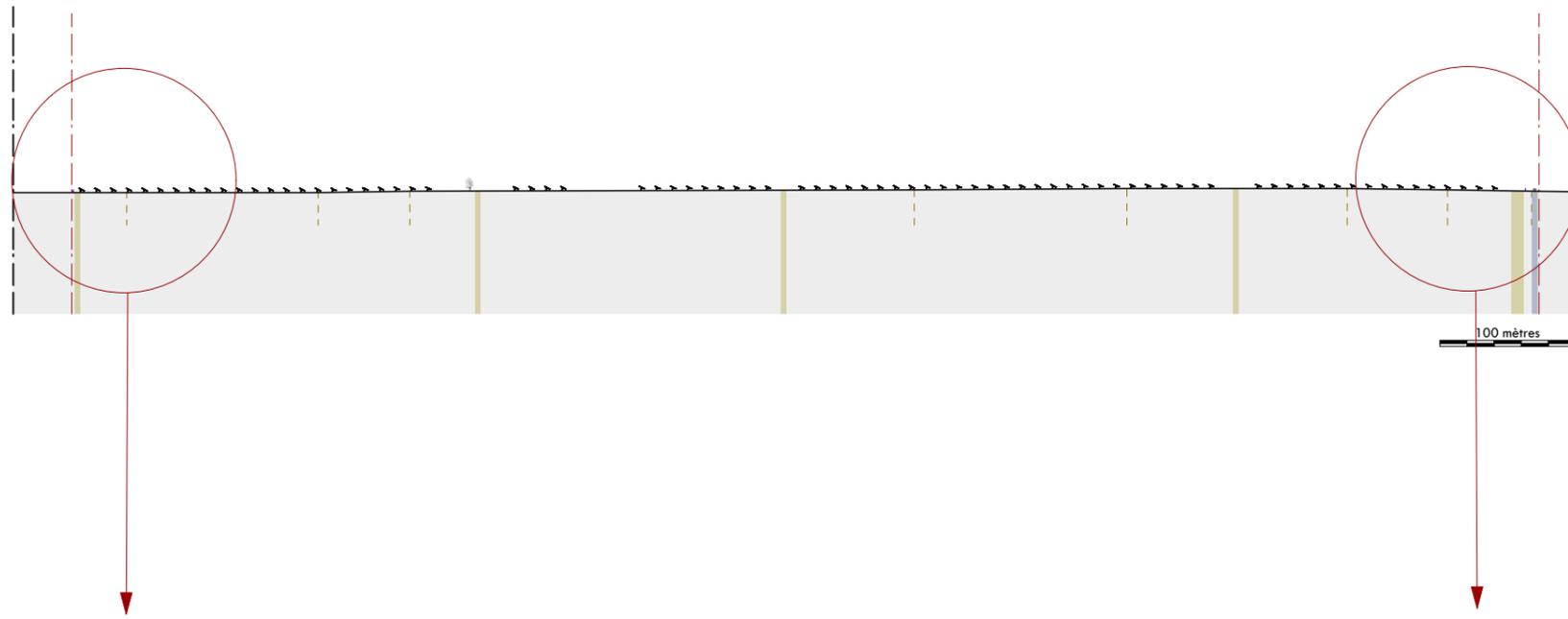
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770

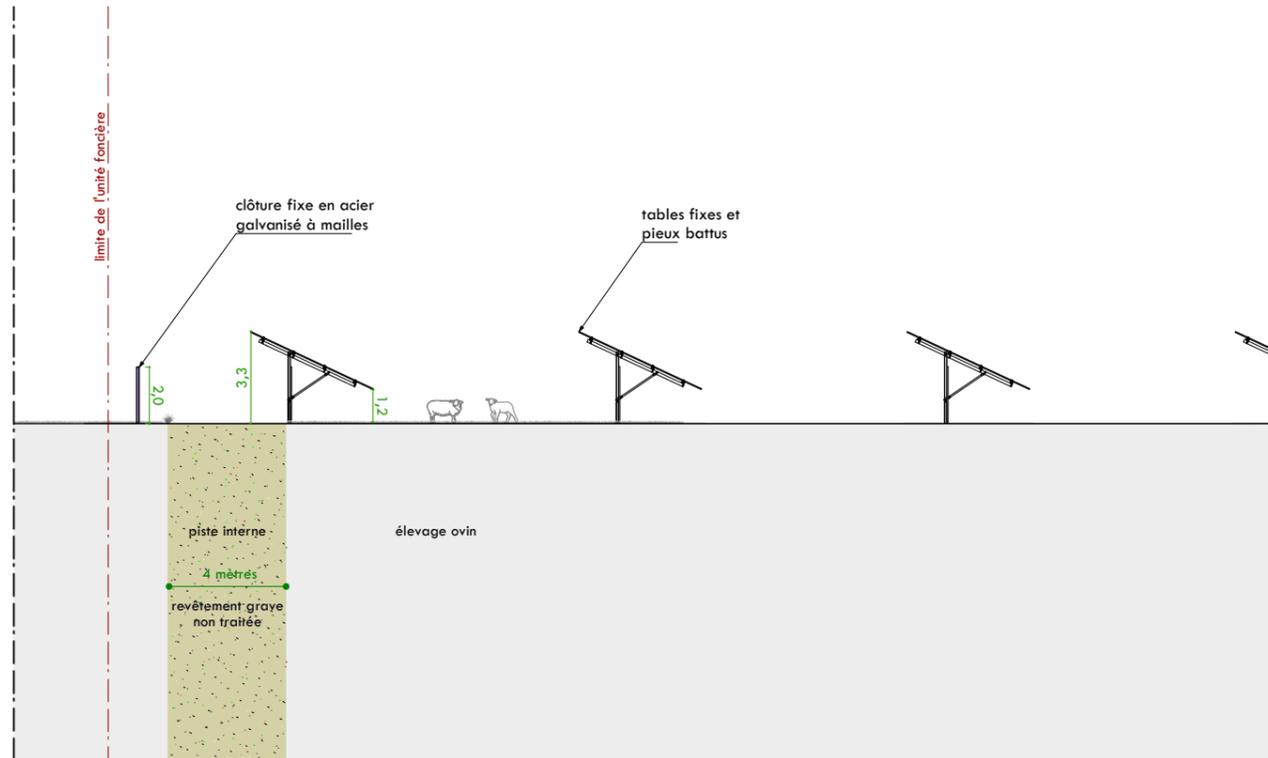


213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX

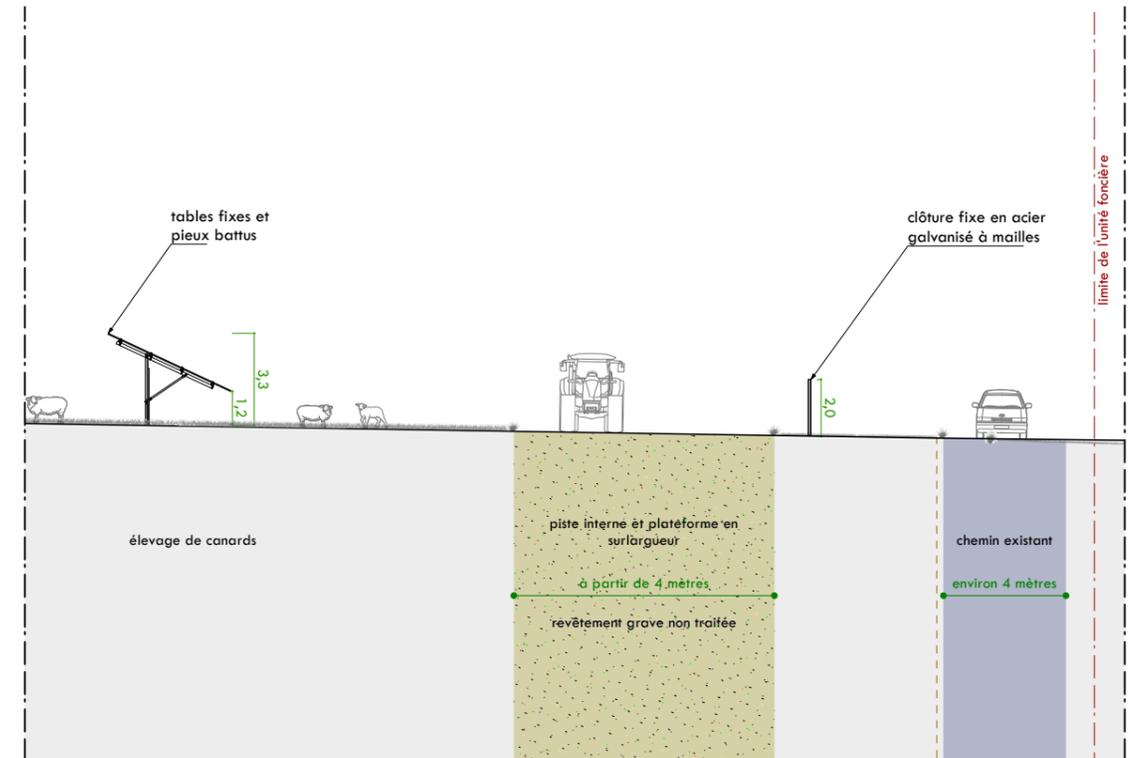


Localisation du détail

Nord



Sud



Format d'édition A3

PC5

3/9 coupe de détail sur le projet au 1/250



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227



CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Demande de Permis de Construire



213, Cours Victor Hugo - 33323 Bègles CEDEX

Projet de construction de la centrale
agrivoltaïque de Saran

Commune de
Saran 45770

4/notice descriptive et vues du projet

4/1 notice descriptive	PC4
4/2 vue proche du site avant et après intégration du projet	PC6 /PC7
4/3 vue proche du site avant et après intégration du projet	PC6 /PC7
4/4 vue proche du site avant et après intégration du projet	PC6 /PC7
4/5 vue lointaine du site avant et après intégration du projet	PC6/PC8
4/6 vue lointaine du site avant et après intégration du projet	PC6/PC8
4/7 vue lointaine du site avant et après intégration du projet	PC6/PC8
4/8 vue lointaine du site avant et après intégration du projet	PC6/PC8
4/9 vue lointaine du site avant et après intégration du projet	PC6/PC8

Édition du 31 octobre 2024



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX

Le projet de parc photovoltaïque est situé sur la commune de Saran (45770) dans le département du Loiret en région Centre-Val-de-Loire.

L'objet de la présente demande de permis de construire concerne la société Saran énergies.

La commune dispose d'un PLU (PLUm de la métropole d'Orléans). Le projet de parc photovoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le document d'urbanisme en vigueur. Le projet est implanté en secteur A qui est une zone agricole où les installations agrivoltaïques sont autorisées.

En écho à la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER) et par délibération N° DAM2312_463 en date du 15 décembre 2023, la commune de Saran a identifié l'emprise du projet comme zone d'accélération des énergies renouvelables (solaire agrivoltaïque).

Le projet de parc photovoltaïque est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le terrain présente une topographie peu marquée. Il est en partie bordé de boisements.

Il est localisé à proximité d'un ensemble de constructions à vocation agricole (ferme abandonnée de Saint-Aignan).

Le site est desservi par deux chemins ruraux (chemin rural de la Chiperie à Gidy et chemin rural de l'épineux à la Montjoie).

Une mare est présente sur le terrain.

PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Le projet de parc agrivoltaïque s'est attaché à conserver les éléments hydrographiques (exclusion de la mare et de ses abords) et topographiques du site.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet consiste dans l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries associées. Seules quelques constructions, des locaux techniques, sont réalisées pour recevoir les postes de transformation, les postes de livraison, les conteneurs de stockage nécessaires aux activités d'exploitation et de maintenance.

Les postes de transformation et les conteneurs de stockage sont positionnés à l'intérieur des clôtures. Les postes de livraison sont installés à l'extérieur de la clôture.

Projet agricole

Le projet prévoit le développement d'un projet agricole en coactivité au sein de l'emprise clôturée du parc photovoltaïque avec la valorisation de la prairie à destination d'un cheptel de brebis.

Afin de faciliter l'activité agricole, il est prévu le déplacement de l'assiette foncière de deux portions de chemins ruraux. La commune de Saran, l'exploitant agricole et les propriétaires fonciers appuient cette démarche.

Traitement des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain

Le parc photovoltaïque est ceint par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préservera l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. Des passages pour la petite faune commune seront prévus afin de garantir une continuité écologique aux espèces cibles (petits mammifères, reptiles, amphibiens, etc.).

La finition de l'ensemble sera soignée, notamment les abords des postes (accès, sol). Le revêtement utilisé sera un granulat local et l'entretien se fera comme pour la voie d'accès.

Plusieurs portails métalliques ouvriront des accès de 7 mètres de large dans la clôture.

Les mesures concernant la végétation sont présentées en détail dans l'étude d'impact jointe au permis de construire.

Les haies existantes sont préservées et protégées notamment durant la phase chantier.

Matériaux et couleurs des constructions

Les postes de transformation et de livraison seront de type préfabriqué.

Les postes de livraison, les conteneurs de stockages, la clôture métallique et les portails seront gris (RAL 7035).

Les postes de transformation, seront vert (RAL 6005).

Le parc photovoltaïque en lui-même sera composé de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer une table fixe. Ces tables sont installées de manière à favoriser l'activité agricole à l'intérieur du parc (prairie de pâturage).

Cette table est fixée au sol par l'intermédiaire de pieux battus. Ceux-ci seront également retirés à la fin de l'exploitation de la centrale, avec la remise en état du site.

Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

Des voies d'accès seront créées afin de desservir le cœur du parc solaire photovoltaïque. Le parc photovoltaïque ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres éventuellement constatés. Néanmoins, du fait du caractère agricole de ce parc, l'exploitant agricole sera régulièrement présent dans l'enceinte du parc solaire.

L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière (1 à 2 fois par an).

Les voies aménagées à l'intérieur de l'enceinte permettent les opérations de maintenance et de circulation des engins agricoles. Elles intègrent des surlargeurs, et créent de facto les emplacements de stationnements nécessaires pour les opérations de maintenance et d'exploitation agricole.

Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies

Des pistes de circulation pour les engins d'intervention pour la lutte contre les incendies sont mises en place : une piste de 4 mètres de large à l'intérieur de l'enceinte.

1 portail permettra aux sapeurs-pompiers de pénétrer dans l'enceinte si besoin.

Des panneaux d'informations seront installés aux abords du site, indiquant les modalités d'intervention d'urgence.

DPC

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

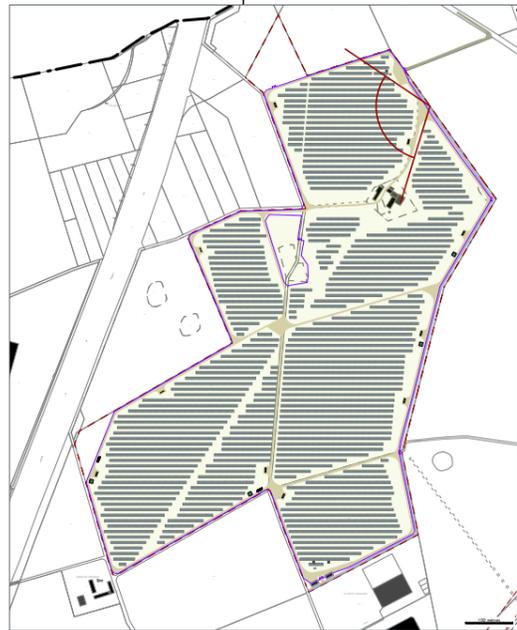
Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Vue du site avant intégration du projet



Localisation du point de vue



Vue du site après intégration du projet



localisation des points de vue

Format d'édition A3

PC6
PC7

4/2 vues du site avant et après projet



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

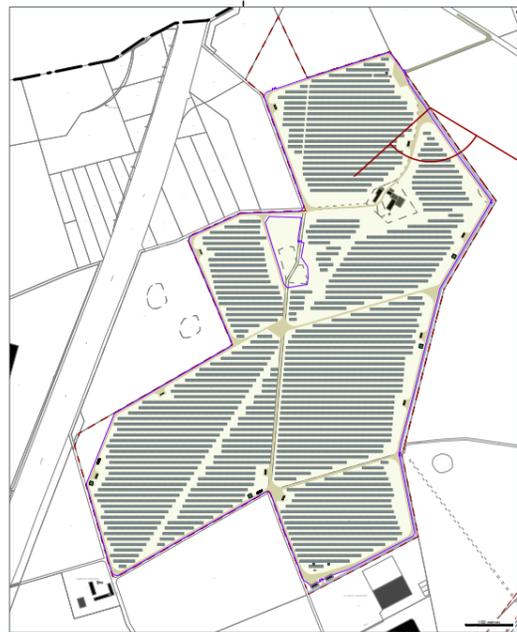
Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Vue du site avant intégration du projet



Localisation du point de vue



Vue du site après intégration du projet



localisation des points de vue

Format d'édition A3

PC6
PC7

4/3 vues du site avant et après projet



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

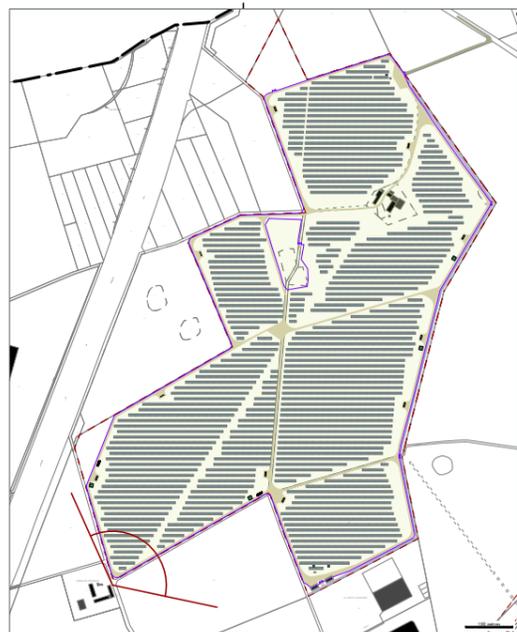
Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Vue du site avant intégration du projet



Localisation du point de vue



Vue du site après intégration du projet



localisation des points de vue

Format d'édition A3

PC6
PC7

4/4 vues du site avant et après projet



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

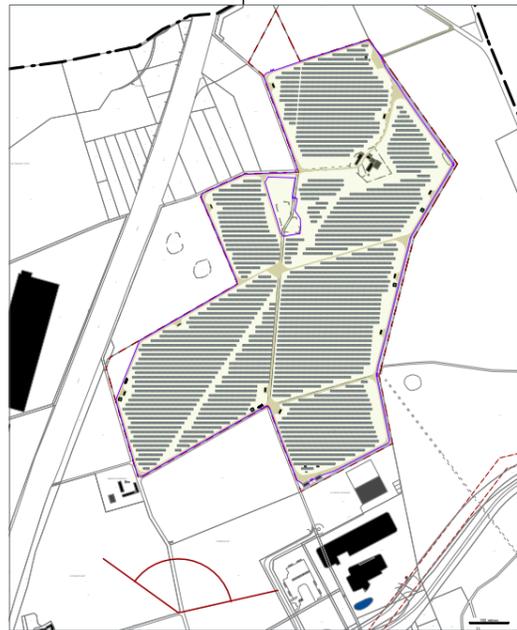
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Localisation du point de vue



localisation des points de vue

Format d'édition A3



Vue du site avant intégration du projet



Vue du site après intégration du projet

PC6
PC8

4/5 vues du site avant et après projet



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

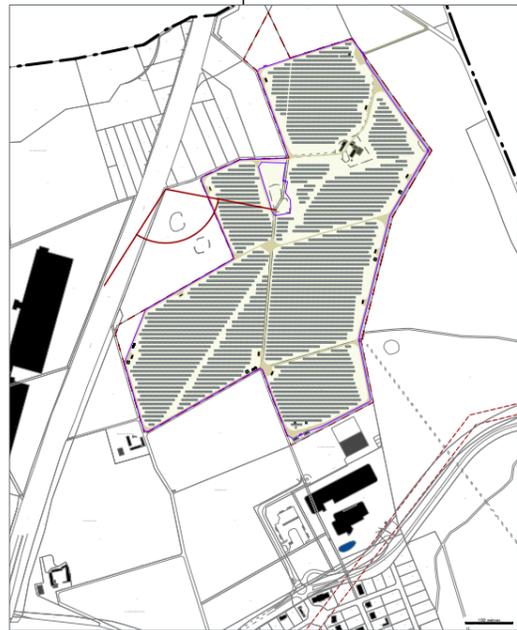
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Localisation du point de vue



localisation des points de vue

Format d'édition A3



Vue du site avant intégration du projet



Vue du site après intégration du projet

PC6
PC8

4/6 vues du site avant et après projet



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 PESSAC
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

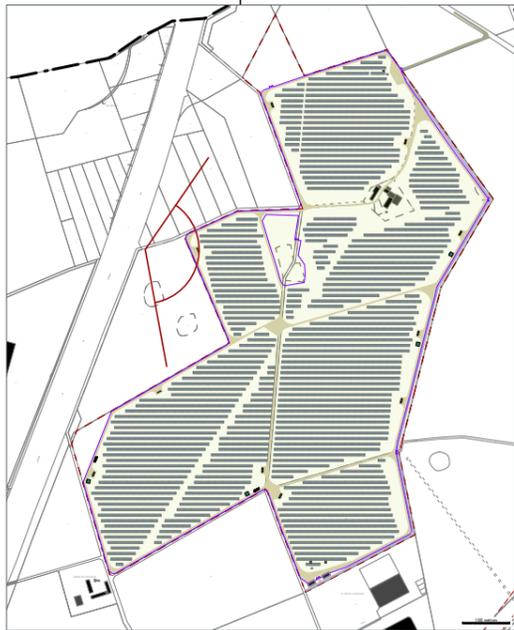
Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Vue du site avant intégration du projet



Localisation du point de vue



Vue du site après intégration du projet



localisation des points de vue

Format d'édition A3

PC6
PC8

4/7 vues du site avant et après projet



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

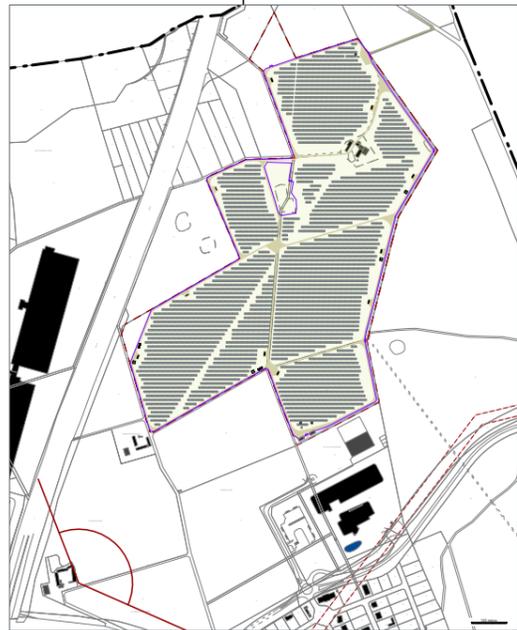
Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Vue du site avant intégration du projet



Localisation du point de vue



Vue du site après intégration du projet



localisation des points de vue

Format d'édition A3

PC6
PC8

4/8 vues du site avant et après projet



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

atelier ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15 allée du château du Bourgaillh / 33600 Pessac
au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

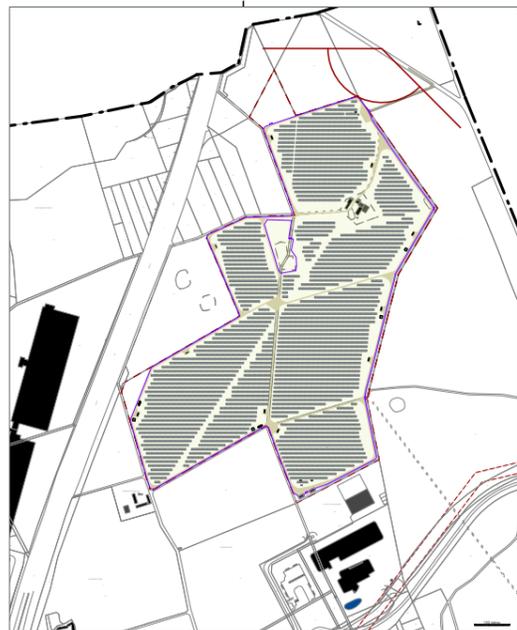
Dossier édité le
31 octobre 2024

Projet de construction de
la centrale agrivoltaïque
de Saran

Commune de
Saran 45770



213, Cours Victor Hugo
33323 Bègles CEDEX



Localisation du point de vue



localisation des points de vue

Format d'édition A3

PC6
PC8

4/9 vues du site avant et après projet



Vue du site avant intégration du projet



Vue du site avant intégration du projet (sans mesure)



Vue du site après intégration du projet et avec plantation de haies



Vue du site après intégration du projet et avec mesure compensatoire d'agroforesterie



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaillh / 33600 PESSAC / 06 47 83 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : 074106PC000518227

